

29385-
135-

APPENDICE A. 3^{ème} PARTIE,

GÉNÉALOGIE DES FAMILLES ACADIENNES

AVEC DOCUMENTS

PAR

PLACIDE GAUDET.

Conformément au désir du département de publier une partie de mon travail cette année, j'ai dressé à cette fin la généalogie des trois familles acadiennes Bourgeois, Lanoue et Belliveau. Par suite du manque de données officielles qu'on ne trouve que dans certains registres paroissiaux et recensements nominatifs, cette partie de mon travail est nécessairement incomplète.

La tâche entreprise est colossale et lente. De fait, ce n'est que depuis dix-huit mois qu'il m'est possible de puiser dans les documents éparpillés aux Etats-Unis et en Europe. Une fois terminé, cet ouvrage formera un dictionnaire généalogique composé de plusieurs volumes d'un format considérable disposés alphabétiquement. Bien que des milliers d'actes aient été extraits de registres d'état civil, je n'ai pu compléter qu'un certain nombre de tableaux généalogiques. Les trois généalogies publiées dans ce volume démontrent le progrès accompli dans cette voie, et l'on constatera que les registres qui font défaut aujourd'hui m'auraient permis de les dresser d'une façon à peu près complète.

Le système de coopération établi entre la division des archives et ceux qui font des recherches historiques au Canada et à l'étranger, me fait espérer d'obtenir bientôt plusieurs documents essentiels pour compléter cet ouvrage. Les pièces découvertes durant l'année dernière m'ont fourni des renseignements que je n'espérais presque plus me procurer. Parmi ces documents découverts récemment par M. Biggar à la mairie de La Rochelle, se trouvent les registres paroissiaux de Beaubassin, de 1712 à 1748, et ceux de Saint-Pierre et Miquelon, de 1763 à 1776.

Si j'avais eu ces registres de Beaubassin à ma disposition, les branches de la famille Bourgeois établies à Chignictou, n'auraient pas été omises dans la généalogie de cette famille.

La tâche de dresser la généalogie des familles acadiennes n'est pas facile.

Pour procéder avec méthode il faut d'abord établir que l'arrivée des familles primitives en Acadie, remonte à l'expédition du commandeur de Razilly en 1632, car sauf les La Tour, on ne trouve pas en Acadie de descendants des colons qui y vinrent avec de Monts et de Poutrincourt.

Les Acadiens descendent donc presque tous des "trois cents hommes d'élite"—d'après la *Gazette* de Renaudot—venus avec de Razilly. Ils descendent aussi des immigrants français venus avec d'Aunay de Charnisay, de 1639 à 1649, et avec Charles de Saint-Etienne de La Tour en 1651; et de quelques petits contingents d'immigrants venus ultérieurement.

Quant aux Le Borgne, ceux-ci semblent avoir très peu contribué à faire venir des colons en Acadie.

Les premiers colons qui s'établirent d'une manière permanente en Acadie, y arrivèrent donc en 1632. Il faut remarquer que les "trois cents hommes d'élite" du commandeur de Razilly n'étaient pas tous mariés, car à l'exception de douze ou quinze, les autres sont inscrits comme "engagés célibataires" qui plus tard épousèrent des jeunes filles venues de France. Cependant il est probable que plusieurs d'entre eux restèrent célibataires et retournerent dans leur pays natal à l'expiration de leur engagement.

Trois frères capaçins vinrent avec de Razilly pour prendre charge des missions acadiennes; ils furent suivis par d'autres religieux de leur ordre jusqu'en 1654, époque où l'Acadie passa sous la domination anglaise.

